



VIE DE LA REVUE

Appels à articles

LES NOUVEAUX TERRITOIRES DE L'ÉNERGIE

Le secteur de l'énergie connaît depuis le début du XXI^e siècle de profonds bouleversements. Dans un contexte d'après-pétrole et de méfiance vis-à-vis du nucléaire le basculement vers un nouveau mix énergétique fondé sur le développement des énergies renouvelables vient remettre en question bien des certitudes sociales, économiques ou industrielles. Au cœur de la transition écologique, la production d'énergie sort progressivement des grands lieux de production, centrales nucléaires ou barrages hydro-électriques pour venir bousculer les pratiques et les représentations sur des territoires jusque-là peu concernés. Forêt et bois énergie, installation collective de biomasse, ferme solaire, utilisation de l'eau ou du vent par l'implantation d'éoliennes toujours plus hautes... Le développement des énergies renouvelables fait entrer la question énergétique dans le quotidien et l'agenda des territoires provoquant des débats, des conflits, mais aussi des expériences plus consensuelles.

Le présent appel à articles vise à étudier les effets territoriaux des mutations en cours, à la fois en termes de production et de consommation. Si les questions des conflits d'usages en lien avec le déploiement des grandes installations d'ER ont donné lieu à la production d'une importante littérature, d'autres nous paraissent mériter attention. Elles constituent le cœur de cet appel. La première concerne l'étude des

conséquences de l'évolution des formes d'organisation du système de production énergétique de plus en plus localisés. La deuxième, les bouleversements des pratiques. La troisième porte sur les configurations d'acteurs liés à cette décentralisation.

Évolutions du système de production de l'énergie

Le déploiement local de la production énergétique vient tout d'abord interroger la solidarité énergétique, que ce soit entre les citoyens ou entre des territoires historiquement inscrits dans des systèmes maillés symboles d'unité nationale. La multiplication des lieux de production et les premières tentatives d'autoconsommation sont une remise en cause profonde des systèmes énergétiques nationaux intégrés. À l'inverse, le développement de système autonome visant à une production et une consommation localisées peut être une chance pour des états émergents n'ayant plus à construire de grand réseau de distribution d'énergie.

La production d'énergie devient aujourd'hui aussi une question économique centrale pour certains territoires. Des espaces ruraux aux grandes centrales solaires dans les déserts de la planète, la plupart des projets s'inscrivent dans le cadre du déploiement d'une « économie verte » porteuse potentiellement de développement local : innovations (technique, institutionnelle, sociale, etc.), la création d'emplois ou la création de revenus sous forme de taxes ou de rentes foncières... Aussi la recherche d'un nouveau mix énergétique rebat les cartes des acteurs historiques et des cultures métiers. Il s'agit d'analyser les effets des évolutions technologiques et de l'arrivée de nombreux nouveaux acteurs qui s'invitent aujourd'hui dans le tête-à-tête historique entre les grands énergéticiens et les États. Les mutations amorcées dans un contexte de libéralisation de la production ont contribué à la naissance de nouveaux acteurs dans le champ de l'énergie. Acteurs économiques (groupes financiers, fonds de pension), acteurs industriels concurrents directs des producteurs historiques, acteurs technologiques à l'image de jeunes start-up ou de laboratoires de recherche reconnus, mais aussi acteurs territoriaux à l'image des collectivités locales voire des propriétaires fonciers aujourd'hui directement intéressés par la question énergétique.

Comment s'organise(nt) aujourd'hui le(s) système(s) de production énergétique(s) et selon quelle géographie ? Avec quel lien au territoire d'implantation ? L'énergie verte est-elle porteuse de développement ? Si oui dans quelle mesure ?

Évolutions des pratiques

Face aux bouleversements qui ont débuté, l'énergie est devenue une question sociale centrale. Compte tenu de son renchérissement et des contraintes techniques liées au développement de nouvelles technologies, comportements et représentations ont commencé à évoluer.

- D'un point de vue technologique les modèles de *smart city* ou *smart grid* promettent aux consommateurs un habitat interconnecté permettant de développer des comportements collectifs certes vertueux, mais individuellement contraignants. La littérature sur la ville durable et les éco-quartiers a commencé à documenter cette question, qui pourtant ne saurait concerner seulement certains territoires démonstrateurs (*Espaces et sociétés* 2011/4, n° 147, *Quelle ville durable ?*).

- Le développement des formes de précarité énergétique face au renchérissement des coûts a également fait l'objet d'enquêtes. Comment cela se traduit-il à l'échelle territoriale ? Que ce soit en termes de stratégies d'adaptation des comportements, de mesure de ces nouveaux risques sanitaires et sociaux. Assiste-t-on au déploiement de nouvelles politiques publiques afin d'en atténuer les effets ? Si oui à quelle échelle et avec quel impact sur le territoire ?
- Les élus, les acteurs socio-économiques, les citoyens consommateurs ont-ils pris la mesure de l'ampleur des bouleversements en cours ? Les acteurs faiseurs sont-ils en capacité de comprendre et interpréter les évolutions rapides du système énergétique ?

Collectivités publiques et évolutions des cadres institutionnels

La transition énergétique offre également un terrain fertile à des approches multi-niveaux. Grandes arènes internationales de type COP, multiplication des initiatives et des annonces européennes ou nationales, développement de nouvelles filières et des installations sur les territoires, inventions de modes de régulations national/local au gré des évolutions technologiques. Il s'agit d'interroger la montée en puissance de politiques locales et l'effacement progressif tant des politiques nationales que des grands producteurs historiques dans ce nouveau modèle.

Dans ce contexte un zoom sur les collectivités locales se justifie doublement. Spatialement, ces nouvelles configurations des acteurs de l'énergie sont le plus souvent localisées et entrent en confrontation avec les modes traditionnels d'occupation de l'espace. Politiquement, parce que dans la plupart des pays les évolutions législatives et réglementaires se sont emparées de ces nouveaux enjeux pour les inscrire dans leurs politiques d'aménagement et de développement local. Dans bien des États les lois les plus récentes ont progressivement obligé les collectivités à s'accaparer cette question de l'énergie. C'est bien ce que montre l'exemple français. Que ce soit à l'échelle de l'urbanisme opérationnel (chauffages urbains, bâtiments basse consommation), à des documents de planification (desserte urbaine et bilan carbone des Plans locaux d'urbanisme, Schémas de cohérence territoriale Grenelle, réglementation des nouveaux usages) ou celle de la planification stratégique (SRADDET régional, PCET départementaux...) les collectivités sont depuis peu devenues à leur tour des acteurs majeurs de l'énergie.

L'objectif de ce dossier est de nourrir les débats sur les effets de la décentralisation de l'énergie sur les territoires induite par le développement des ER, et réciproquement la manière dont les acteurs de ce dernier s'en saisissent et la mettent en œuvre à leur échelle. Sont bienvenus les articles proposant des analyses de cas en Europe et dans le monde. Des articles portant sur les questions de conflits d'usages liés aux grandes installations d'ER pourront être pris en compte, à condition qu'ils en proposent une relecture au regard du présent appel.

COORDINATION DU DOSSIER

Jérôme Dubois, Leïla Kébir

CALENDRIER

Envoi des articles au plus tard le 15 septembre 2019

ADRESSE POUR LA CORRESPONDANCE*exclusivement en version électronique par courriel à :*

leila.kebir@unil.ch

j.dubois.iar@wanadoo.fr

*Les auteurs qui s'interrogent sur la pertinence de leur proposition
peuvent contacter les coordinateurs**Attention :***La revue ne demande pas de propositions d'articles, mais directement les articles.**Les articles ne dépassent pas 42 000 signes (espaces comprises) en incluant :
texte, notes, références bibliographiques, annexes, mais hors résumés.

Les conseils aux auteurs figurent dans chaque numéro.

Les normes de présentation et les conseils aux auteurs

sont disponibles sur le site de la revue :

<http://www.espaceetsocietes.msh-paris.fr/conseils.html>La revue rappelle que tout auteur peut lui adresser, à tout moment, un article
en hors dossier, si celui-ci concerne le rapport espaces, territoires et populations
au sens large et s'il respecte les normes de publication ;
en cas d'acceptation, ces articles sont publiés rapidement.